



Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 Octobre 2020

Cette Assemblée Générale Ordinaire, pour la saison 2019/2020, se tient avec quelques mois de retard en raison des restrictions sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19. Les convocations ont été envoyées par mail le 11 Septembre 2020.

Le club compte 316 membres. Le quorum étant atteint (159 membres présents ou représentés), Cyrille Revel, Président du Venois Bridge Club, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire à 18h20.

Avant d'aborder les sujets à l'ordre du jour, M C. Revel demande une minute de silence à la mémoire de M Daniel Patey, dont nous avons appris le décès dans l'après-midi.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'AG du 28 JUIN 2019

M C. Revel évoque le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année dernière qui est adopté sans observation.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

M. C Revel ne peut que faire état de l'arrêt de nos activités depuis le mois de mars. Il tient à remercier les membres pour leur fréquentation sur le premier trimestre de la saison, ainsi que les joueurs de retours dans nos tournois de régularité depuis la réouverture.

Il précise que les tournois se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire établi par la Fédération Française de Bridge.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

M C. Revel donne la parole à Mme H. Kucal.

Mme H. Kucal distribue à l'Assemblée le bilan comptable détaillé. Elle précise que les finances du club sont saines (bénéfice > 20.000€ sur la saison).

Devant un tel bénéfice, question est posée du maintien de l'augmentation des tarifs d'adhésion au club (décidée la saison précédente).

M. C. Revel répond qu'une telle augmentation avait été décidée pour financer le déménagement du club. Si les finances du club restent saines, le bénéfice de la saison en cours reste à pondérer d'une nette diminution des charges à payer sur l'année compte tenu la fermeture du club, et de l'absence de loyer. Dans les mois à venir, le club va devoir payer son loyer à la SCI, ainsi que les prestations liées à son installation (mobilier, décoration, ...). Le tarif d'adhésion est donc maintenu

Certains membres s'inquiètent de l'impact de la crise sanitaire sur les finances du club.

M. Aurélien Lecoq présente en réponse un budget prévisionnel pour la saison 2020/2021 en se basant sur une baisse de fréquentation de 30% et une entrée dans les lieux au dernier trimestre :

le club finirait la saison en bénéfice (autour de +15.000€). Même s'il n'est pas possible de prévoir exactement l'impact de la crise sur les finances du club, elles sont suffisamment saines pour les croire résistantes à la crise.

M. Alain Fouquet, vérificateur aux comptes, certifie les comptes tels qu'ils sont présentés.

QUITUS DE GESTION AU PRESIDENT ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir entendu et adopté les rapports moral et financier, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus à ses administrateurs pour la gestion 2019/2020 du club.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. C. Revel tient d'abord à rectifier une erreur qui s'était glissée dans l'ordre du jour de la convocation à l'AGO. M. Pierre Lajoie a été élu au Conseil d'Administration en 2019 (et non coopté).

Les membres sortants du Conseil d'Administration sont : M. Michel Gamain, Mme Christelle Louail et Mme Anne Ryon. M. Jacques Adans a démissionné du Conseil d'Administration sur la saison en cours.

Le club doit donc élire 4 membres au Conseil d'Administration.

Les candidatures suivantes ont été reçues : M. Louis Chagnon, M. Michel Gamain, M. Jean-Paul Roughol, Mme Anne Ryon.

Après vote à main levée, les 4 membres sont élus au Conseil d'Administration, à l'unanimité.

RAPPORT SPORTIF

M. C. Revel précise que ce rapport est normalement réalisé par Mme. Elisabeth Rousseau. Compte tenu de la suspension de la majorité des compétitions de la saison, ce rapport est reporté à la saison prochaine.

AVANCEMENT DU PROJET DEMENAGEMENT : DEMARCHES, PLANS, ECHEANCIER, CHANGEMENT DU NOM APRES LE DEMENAGEMENT

M. C. Revel donne la parole à M. Pierre Lajoie.

La signature effective par la SCI pour l'achat des locaux situés à Hérouville-Saint-Clair a eu lieu le 23 Juin 2020.

De nombreuses démarches administratives sont en cours, dont les plus importantes sont l'obtention du permis de construire et la validation administrative de l'ERP (Établissement Recevant du Public).

Les plans établis par l'architecte sont présentés à l'Assemblée.

L'entrée dans les locaux est prévue au printemps 2021 (sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires).

M. C Revel donne maintenant la parole à Mme Etienne Choquette.

En raison du déménagement, et après discussion en Conseil d'Administration, Mme E. Choquette annonce que le club va changer de nom. Une proposition est faite pour « Bridge Hérouville-Saint-Clair ».

Si l'Assemblée approuve le changement de nom, elle demande cependant à être consultée sur le choix du nom futur. Une discussion s'amorce sur le maintien de l'occurrence « Venoix » dans le futur nom du club, avec notamment l'intervention de M François Michel en faveur de ce maintien.

M. C. Revel rappelle que conformément à nos statuts, la modification du nom doit être approuvée lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE).

Mme E. Choquette demande alors aux membres de lui envoyer par mail leur(s) proposition(s) de nom, qui seront soumises au vote lors de l'AGE dédiée.

INFORMATION AUX MEMBRES DE LA SCI HEROUVILLE BRIDGE IMMOBILIER

Compte tenu de l'heure, et afin de libérer les membres non concernés par le SCI, il est décidé que les informations seront données lors d'une réunion dédiée qui se tiendra dans les suites immédiates de l'Assemblée Générale Ordinaire.

QUESTIONS DIVERSES

Mme E. Choquette informe l'Assemblée de la prolongation de la saison 2019/2020 jusqu'en décembre 2020, et du début de la saison 2020/2021 en janvier 2021. Le calendrier fédéral prévoit de faire jouer les compétitions suspendues jusqu'alors. Ce calendrier reste sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires. Il sera communiqué par le Comité.

L'Assemblée Générale est clôturée à 20h15.

Cyrille Revel, Président



Louis Chagnon, Secrétaire
Le 13/10/2020